

BIENNÉ BLÉMUR :

Merci. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

1180 J'inviterai maintenant le Conseil jeunesse de Montréal. Vous êtes un, deux, trois personnes? Deux? Plus que deux. Si vous voulez bien vous nommer, qu'on sache qui est qui. Alors une dizaine de minutes pour la présentation et ensuite des échanges. Et votre présentation sera mise sur le site de l'Office, ça vous va?

1185 **M. RAMI HABIB :**

Ça va. Alors bonjour, tout le monde, bonjour à vous et merci encore pour cette procédure qui va apporter vraiment des recommandations importantes au parc Jean-Drapeau. Donc je me présente, Rami Habib, vice-président du Conseil jeunesse de Montréal, avec moi, Simon Cousineau, un membre du Conseil
1190 jeunesse de Montréal.

Alors tout d'abord, on va sauter directement là-dedans. C'est quoi le Conseil jeunesse de Montréal? Donc on se présente. On est une instance consultative qui représente les intérêts des jeunes de douze (12) à trente (30) ans auprès des élus montréalais et montréalaises. Donc qu'est-ce que ça veut dire? C'est qu'on apporte des recommandations directement au comité exécutif pour apporter la voix des jeunes, faire valoir la voix des jeunes pour être sûr qu'on est pris en compte. Comment est-ce qu'on fait ça? Bien, on va écrire des avis et on va apporter des recommandations au comité exécutif, à la maîtresse pour alors il y a des changements pour améliorer
1195 encore une fois la vie des jeunes. On va faire des sondages et on va aller chercher vraiment de l'information sur le terrain pour être sûr que tout le monde est écouté.
1200

1205

Maintenant, notre démarche pour écrire ce mémoire, donc oui, on a dit qu'on a créé des avis. Mais on écrit aussi des mémoires. Comment on le fait? On utilise l'expertise du Conseil jeunesse de Montréal. Donc on va utiliser les avis qu'on a écrits avec des chercheurs, avec des gens du domaine, des personnes, des professionnels qui sont sur le terrain et nos sondages où on va recueillir de l'information des jeunes. Et on va tout mettre ça dans des avis. Des avis qu'on va déposer au conseil municipal et les élus vont prendre connaissance de ces recommandations et de l'information qui est comprise.

Là, pour ce mémoire-ci, on a utilisé nos avis et on a vu lesquels étaient importants comme on en a eu quelques-unes ici, par exemple, « Mobile sur l'île, rapide en ville ». Donc c'était vraiment un avis sur le transport en commun qui s'applique... des points qui s'appliquent au parc Jean-Drapeau. L'autre chose, on est aussi venu participer aux soirées thématiques pour mieux comprendre la réalité du parc Jean-Drapeau parce que, bien entendu, nous n'étions pas des experts, nous sommes presque, on espère, être un petit peu mieux qu'avant. Mais bien entendu, on est venu ici pour avoir de l'information, entendre ce que les gens disaient et voir ce qui s'applique de nos avis envers le parc Jean-Drapeau et ce mémoire-là. Donc je vais passer la mémoire à Simon maintenant pour parler des recommandations.

M. SIMON COUSINEAU :

Merci, Rami. Donc ce qu'on vous a préparé, c'est douze (12) recommandations ciblées qui suivent plus ou moins les thèmes des soirées thématiques. Au Conseil jeunesse de Montréal, on est quinze (15) membres. Donc c'est des recommandations qui nous rejoignent tous. Évidemment, on a d'autres opinions, mais c'est vraiment des recommandations qui sont positives. On n'est pas ici pour vomir sur Evenko, sur l'amphithéâtre et la F1. On est vraiment dans le positif puis on espère que vous allez en tenir compte.

Je vous dirais notre recommandation phare, s'il y en a une que vous devez

1240

garder dans les douze (12), c'est vraiment la première : un siège réservé à un jeune au C.A. de la Société du parc Jean-Drapeau. Je pense que c'est dans l'air du temps. Il y a eu la loi 6.93 au provincial qui a été adoptée en décembre deux mille seize (2016). Si on veut avoir une diversité d'opinion... J'ai regardé les membres du C.A. avant de venir ici et il y a beaucoup de cheveux blancs. Donc je pense que ça serait bon d'avoir un peu de jeunesse qui vont avoir d'autres opinions. Surtout dans le cadre d'un parc, ce n'est pas une compagnie, c'est un parc. Le parc va être encore là dans cinquante (50),

1245

soixante-quinze (75) et cent (100) ans. Donc je pense que ça serait bon que la jeunesse siège au C.A., où ait son siège au sein de la société.

1250

Nous on aimerait évidemment que toutes les para municipales aient un siège aussi. Que les jeunes aient un siège au para municipales. Mais là, il y a cet exercice-là qui est fait présentement puis je pense que c'est vraiment le moment et c'est le temps pour la Société du parc Jean-Drapeau d'avoir un siège pour un jeune.

1255

Nos recommandations deux et trois, on touche vraiment à l'inclusion des citoyens dans la Société du parc Jean-Drapeau. Deux, surtout au niveau des jeunes, on s'est beaucoup penché, on a pensé sur la participation citoyenne des jeunes. Le constat c'est que si vous voulez qu'ils participent, bien il faut qu'ils soient informés. C'est simple comme ça. Mais t'sais, il y a des outils qui sont en place présentement à la Ville de Montréal comme l'espace jeunesse qui est un peu désuet. La stratégie jeunesse date de deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept (2017). Est-ce qu'il doit y avoir un

1260

mouvement qui doit être fait sur les réseaux sociaux? On ne le sait pas, mais on émet les points, pour on l'espère, démarrer une réflexion.

1265

Recommandations numéro 3 : création d'un comité d'usagers. On a été mis au fait qu'il y a une table de concertation maintenant qui réunit les partenaires insulaires de l'île puis c'est une très bonne première étape.

1270

Donc là, on a la Société du parc Jean-Drapeau, on a ses partenaires, ce qui manque, je pense, bien ce qu'on pense, c'est les usagers. Donc ce qu'on suggère, c'est

de créer un organe consultatif du conseil d'administration qui serait un comité d'usagers.

1275 Nous on a participé aux soirées thématiques. Je pense... bien vous aussi vous l'avez vu, il y a une espèce, une certaine cassure parfois entre la Société du parc Jean-Drapeau et les usagers. Puis on pense que créer un organe consultatif de la sorte, ça permettrait de faire un pont entre les deux groupes. Puis, je pense, c'est que du positif. Et encore une fois, dans le cadre de cette consultation-là, je pense que ça serait le moment d'enchâsser ces structures-là, tant la table de concertation que le comité consultatif dans la Charte du parc Jean-Drapeau.

1280 Enfin numéro 4 : activité économique. Encore une fois, on n'a pas de réponse à vous donner ici. Donc ça va être très bref, là. Ce n'est pas une solution facile. Est-ce que les revenus autonomes doivent augmenter? Est-ce que le financement public doit augmenter? Ce qu'on vous demande, c'est de garder en tête la société économique du parc et ses activités tant pour la jeunesse que les familles et surtout les jeunes familles. On ne vous dit pas comment monter les revenus, mais on vous dit s'il vous plaît garder en tête l'accessibilité économique pour une partie de la population.

1290 Si on va dans l'aménagement et les services, il y a... t'sais, on comprend l'importance des stationnements, mais il y a quand même beaucoup d'asphalte au parc Jean-Drapeau. On ne vous dit pas, peut-être pas une déminéralisation intense et accélérée, mais peut-être qu'on n'a pas besoin d'avoir de nouvelle asphalte, si on peut le dire comme ça, au parc Jean-Drapeau. Est-ce qu'on peut réfléchir à avoir des routes de terre à la place? Est-ce qu'on peut avoir vraiment un aspect plus de parc?

1300 Au niveau plus de la sécurité, le parc Jean-Drapeau, comme on en a parlé et on peut le savoir, il peut être soit très fréquenté ou très peu fréquenté selon les

1305

moments et les événements. On pense que ce serait une bonne idée d'avoir des espèces de bornes de sécurité, un peu comme sur les campus universitaires, que s'il y a des problèmes, quelqu'un peut aller appuyer. C'est quelque chose qui est très haut, qui est très visible, qui a beaucoup de lumière. Quelqu'un peut appuyer sur un bouton, ça fait... ça met de l'attention si jamais il y a problème. Ça, c'est une recommandation qui est très concrète, qu'on pense qui pourrait être appliquée.

1310

Il y a un conseil, notre conseil sœur, le Conseil des Montréalaises qui relève aussi de la Ville de Montréal a émis un avis récemment concernant les espaces sécuritaires, les *safe spaces* lors des événements à grand déploiement tel Osheaga et îleSoniq. On est d'accord que c'est la job ultimement du promoteur de s'assurer que cette clientèle-là, notamment transsexuelle, les femmes et autres clientèles, sont protégées, ont des espaces à eux. Mais on pense que peut-être la Société du parc Jean-Drapeau pourrait sensibiliser plus les promoteurs et aussi pourrait fournir une espèce d'infrastructure dans lesquels les promoteurs peuvent agir. Donc ce n'est pas la job de la Société du parc Jean-Drapeau, mais il n'y a aucune raison pourquoi la Société ne pourrait pas faciliter ces espaces-là.

1315

1320

Rapidement sur les services et l'activité, recommandations numéro 6. On pense que le parc Jean-Drapeau a un énorme potentiel qui est un peu inexploité surtout en hiver. À part la Fête des neiges, je n'ai pas l'impression qui se passe beaucoup de choses au parc Jean-Drapeau. Évidemment, on vous laisse faire des études. C'est vous qui allez consulter les bonnes personnes. Mais je pense à des pistes de ski de fond, je pense à une patinoire qui aurait le panorama de la ville de Montréal derrière. Il y a est tellement un potentiel que je pense qui est sous-estimé que l'offre d'activités pourrait être facilement augmenter. Puis je n'ai aucun doute que ça serait rentable au niveau de la population. C'est des choses qui sont en demande.

1325

1330

1335

Et la culture, il y a l'agora maintenant, il y a l'amphithéâtre. Il y a beaucoup de personnes qui parlent de revitaliser la Place des Nations. C'est beaucoup de nouvelles scènes, si on veut. Puis on espère qu'il va y avoir une place tant aux artistes que les

1340

promoteurs émergents qui vont pouvoir utiliser ces lieux-là pour organiser l'événement même si ce n'est peut-être pas aussi rentable pour la Société du parc Jean-Drapeau, mais ces infrastructures-là existent puis on espère qu'elles vont être mis à profit au sein des jeunes promoteurs et jeunes artistes.

1345

Au niveau du patrimoine maintenant, recommandation 7 et 8. Notre dernier avis, justement, portait sur les espaces vacants. Donc on vous invite à le lire si ce n'est pas fait. Nous ce qu'on veut, ce n'est pas compliqué, c'est on veut occuper ces bâtiments-là. Et même si ce n'est pas rentable, tant qu'on demande un loyer qui est minime, qui couvre... Parce que présentement, si le bâtiment n'est pas occupé, c'est des coûts. Il n'est pas entretenu, c'est de la détérioration, c'est zéro affluence. C'est vraiment un coût net pour la Société du parc Jean-Drapeau. Si on n'est pas capable de les louer à gros prix, est-ce qu'on pourrait les louer juste de façon à couvrir ses coûts? Que ce soit une utilisation permanente ou une utilisation transitoire afin qu'il y ait un peu de vie et justement une question d'un niveau financier que ça soit avantageux pour la Société du parc Jean-Drapeau.

1350

1355

Une chose qu'on va vous dire, c'est évidemment du côté de l'empreinte environnementale, la revitalisation va être quasiment toujours meilleure que la nouvelle construction. Donc on est en faveur de préserver le patrimoine actuel et de le rénover si besoin est enfin qu'il soit utilisé en deux mille dix-huit (2018).

1360

Au niveau du transport, moi c'est mon impression, je vais peut-être sortir un peu de mon cadre, là. Quand je vais au parc Jean-Drapeau, j'ai vraiment l'impression que la personne qui a fait les routes, c'est quelqu'un qui va seulement au parc Jean-Drapeau en voiture puis il n'a pas consulté beaucoup de monde autour de lui.

1365

Il y a peu de pistes cyclables. C'est difficile quand t'arrives, par exemple, du pont Jacques-Cartier d'avoir un sentiment de sécurité s'il y a beaucoup de voitures qui roulent en même temps que toi. Donc il me semble qu'il aurait peut-être une meilleure

1370

cohérence à avoir dans le développement du réseau de transport au parc Jean-Drapeau. En plus de ça, si on avait beaucoup plus de transport actif, ça permettrait aux gens de... ça les encourageait en tout cas, à se promener dans le parc. Si on avait plus de signalisation, si... Là, je reviens avec les pistes cyclables, là, c'est beaucoup ça dans mon cas. S'il y avait plus de ça, je pense que les gens auraient plus envie d'aller passer du temps au parc Jean-Drapeau. On ne peut pas s'empêcher... je pense qu'il y a quand même une bonne job qui est faite. Mais, on ne peut pas s'empêcher de rappeler l'importance de l'accessibilité universelle, toujours en prendre compte dans le développement des politiques de transport.

1375

1380

Numéro 10 : circulation de transit. Ça, c'est s'il y a une chose qui n'apporte rien au parc Jean-Drapeau, je pense, c'est ça. Vous le savez, il y a du monde qui prend le pont Jacques-Cartier puis ils s'en vont prendre le pont de la Concorde pour aller au centre-ville Montréal puis entre-temps, il n'y a pas eu beaucoup de bénéfices pour le parc Jean-Drapeau. Je pense que ça doit être facile de bloquer cette circulation de transit là. Je ne suis pas urbaniste, mais je pense qu'il y a des façons relativement simples de bloquer cette circulation-là.

1385

1390

Accroissement de la licence de BIXI, recommandation numéro 11. On sait que BIXI est en expansion actuellement au niveau de son réseau. Je n'ai personnellement aucune idée du résultat, mais on espère que ça inclut le parc Jean-Drapeau. Il y en a présentement cinq. Il pourrait y en avoir plus : sept, huit, dix, douze (12), je ne sais pas. Mais il y a des endroits clés qui ne sont pas desservis notamment la plage, notamment le quartier des spectacles, le quartier, excusez-moi, des athlètes. On espère qu'il va y avoir plus de desserte BIXI. Et non seulement ça encouragerait les gens à y aller en BIXI, mais aussi au sein du parc, ça favoriserait les déplacements si jamais les gens veulent faire du... des transports actifs, se promener dans le parc juste pour visiter.

1395

1400

Numéro 12 : développement des modes de transport alternatifs. Personnellement, je ne savais pas qu'il y avait des navettes fluviales qui allaient au parc Jean-Drapeau. Ce qu'on a vu récemment, c'est à Pointe-aux-Trembles, il y a eu un

1405

méga succès pour les navettes qui partent de Pointe-aux-Trembles qui allaient au centre-ville. Mais nous on pense que s'il y avait plus de publicité, je pense qu'il n'y a aucun doute que ça fonctionnerait. Je pense que c'est juste ça la clé. Je pense que c'est un service, c'est bon qui soit là. Mais si on pouvait en faire plus de publicités, je pense que ça encouragerait les gens à faire d'autres... utiliser d'autres transports pour se rendre au parc.

1410

On vous a donné douze (12) recommandations, on espère assez concrètes, assez applicables. On y va avec quelque chose de plus osé, de plus audacieux : le téléphérique. On n'est pas les premiers, on est conscient. Les derniers à en avoir parlé, c'était même la Chambre de commerce de Montréal. Je pense que c'est quelque chose qui aurait une très très très bonne addition à la Société du parc Jean-Drapeau.

1415

Évidemment, ce n'est pas à la Société de payer pour cent. Ça serait à la Société d'agir comme leader auprès des trois autres gouvernements. Il faut qu'ils prennent possession de ce projet puis qu'ils aillent voir surtout le gouvernement provincial et fédéral, mais aussi la Ville de Montréal. Voir s'ils voudraient participer à la mise en place d'un tel projet. Ça aurait plusieurs bénéfices.

1420

Un, au niveau du transport, ça créerait une autre façon de se rendre sur les îles.

1425

Deux, ça modifierait de façon significative le panorama de Montréal. Nous on pense qu'il pourrait aller près de McGill, là, près du parc Mont-Royal, dans ce coin-là. Ça traverserait le centre-ville d'est en ouest. Donc ça pourrait changer beaucoup le panorama de la ville de Montréal. Puis de cette façon-là, ça va vous permettre d'attirer une clientèle internationale parce que les touristes vont le voir le panorama. Puis ils vont vouloir aller voir ce qu'il y a au bout.

1430

On pense que ça serait une bonne façon d'attirer ces clients-là de cette façon-là. On vous a mis les images de trois villes qui en ont des projets relativement récents. Il y a Londres, il y a la France puis il y a la Colombie. Donc ce n'est pas quelque chose qui

1435 sort... mais, ce n'est pas unique, là. Ça sort de l'ordinaire, mais ce n'est pas unique.
C'est quelque chose qui est totalement réaliste. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

Mme ISABELLE BEAULIEU :

1440 C'est très complet et très concret. Donc juste une petite question, quand vous parliez
de travailler fort à ce que les services au parc demeurent accessibles et pas trop
chers. Vous avez quoi en tête, la plage, les parkings, qu'est-ce qui doit rester pas très
cher, les événements?

1445 **M. SIMON COUSINEAU :**

Tout ce qui n'est pas un luxe, là, bien la plage, il y a des gens... c'est pas mal une des
seules... bien, ce n'est pas la seule, mais c'est une plage qui est très populaire à
Montréal. Donc pour nous, ça devrait rester accessible. Par contre, il n'y a rien qui te
force à y aller en voiture. Donc c'est ce genre de réflexion là qu'on aimerait garder ça en
1450 tête que les gens devraient avoir accès...

M. RAMI HABIB :

Et la chose à rajouter, c'est aussi les services qu'on peut retrouver sur le pont, l'île,
pardon. Donc à l'île, on va retrouver la nourriture, donc manger, mais ce n'est pas
1455 nécessairement abordable. Mais lorsque c'est abordable, est-ce que c'est
nécessairement de la bonne bouffe? Donc on a vu ce compromis-là, où, oui, on avait
nécessairement quelque chose d'accessible, mais ce n'était pas nécessairement de la
nourriture saine pour un parc.

1460 En plus, on se dirige vers un mode de vie où nos lieux, nos environnements doivent être
propices à la santé quand ça vient à un parc.

Mme ISABELLE BEAULIEU :

O.K. Merci.

1465

Mme FRANCINE SIMARD :

Dans votre recommandation numéro 9, vous parlez de transport. Et vous dites :
« Pour atteindre une meilleure viabilité, la Société du parc Jean-Drapeau doit offrir
une variété intéressante de modes de déplacement. » À quoi vous pensez «
intéressant, variété intéressante »?

1470

M. RAMI HABIB :

Donc on avait plusieurs idées. On ne voulait pas mettre le doigt dessus parce qu'on
ne connaissait pas nécessairement les exactitudes sur la réalité du parc Jean-
Drapeau. Mais quelques-uns des exemples c'est au lieu d'avoir des automobiles ou
des véhicules solos, par exemple, mais avoir des *golf cart*, des petits véhicules.
Comme ça, ce n'est pas des véhicules nécessairement qui utilisent un carburant qui
va mettre des gaz à effet de serre. Mais de l'électricité qui va être utilisée, quelque
chose qui ne fait pas beaucoup de bruit et qui va quand même donner la possibilité
aux familles avec leurs trois enfants, leur nourriture pour la journée d'être capable de
se déplacer de façon confortable. Parce que la réalité, c'est que ce n'est pas tout le
monde qui veut venir en vélo sur le parc Jean-Drapeau. Il faut garder ça en tête. Mais
garder sans tête, c'est aussi offrir différentes options comme celle-ci pour
accommoder les gens, mais tout en gardant l'image du parc de façon vert. De garder
le parc pour accommoder les cyclistes, de cohabiter tout le monde ensemble et créer
un environnement propice à cette inclusion.

1475

1480

1485

Mme FRANCINE SIMARD:

Alors la page 14 de votre document, sous le volet sécurité, vous avez parlé de
sécurité tout à l'heure. Et donc, on parle du Conseil des Montréalaises qui
recommandent notamment : « Des espaces sécuritaires aménagés spécifiquement

1490

1495

pour les femmes, les personnes cisgenre et trans dans les festivals soient mis en place. » Alors comment ça fonctionne?

M. RAMI HABIB :

1500

Mais ça se fait déjà. Souvent c'est des promoteurs qui prennent ça sous leurs ailes puis ils vont créer des zones littéralement où est-ce que ça va être des... il va y avoir des...

Mme FRANCINE SIMARD :

1505

Pour les femmes, je comprends oui, j'en ai déjà vu. Mais vous avez ciblé deux autres groupes, alors comment ça fonctionne?

M. RAMI HABIB :

1510

Ça serait la même idée. Donc, par exemple, je prends l'idée d'Osheaga où ils avaient ce qu'on appelle les Hirondelles. Les Hirondelles étaient des gens sur le milieu qui était là pour aider les femmes notamment, mais aussi les gens de ces deux différents groupes-là. Alors c'était quelqu'un qu'on pouvait aller parler avec pour signaler un harcèlement, signaler, peu importe, un méconfort dans l'endroit où dans l'événement. Et ça, ça peut donner ce sens de sécurité là à ces gens-là. Ceci étant dit, les idées dans l'avis vont plus en détail. Que ce soient les endroits, les bornes de sécurité qu'on a mentionnées, donc quelque chose qui va juste donner ce sentiment de sécurité, il est là si on a besoin. Et en sachant qu'il est là, on va se sentir plus en sécurité, c'est ça l'idée derrière.

1515

1520

Mme FRANCINE SIMARD :

D'accord, merci.

LE PRÉSIDENT :

Une dernière. Vous avez mentionné que vous aviez formulé un avis sur les espaces vacants?

1525

M. RAMI HABIB :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1530

Ce serait possible de pouvoir y jeter un coup d'œil?

M. RAMI HABIB :

Oui, bien sûr, je pourrais apporter trois documents. On est juste...

1535

LE PRÉSIDENT :

Ah, mais non, une copie va suffire. On va se le partager. Parce que ça a déjà été abordé cette question-là. On pourrait fouiller un peu plus.

M. RAMI HABIB :

1540

Quelque chose sur cet avis-là, lorsqu'on l'a déposé à la Ville de Montréal, pour eux, c'était vraiment idéal. C'était, comme on dit en anglais, un *win-win*. Parce que les gens avaient quelque chose d'abordable et la Ville était en train de gagner de l'argent.

1545

Parce que non seulement ces bâtiments-là sont vacants, ils vont perdre de la valeur, mais ils doivent être chauffés minimalement. Donc ça, c'est des coûts, des taxes déjà.

LE PRÉSIDENT :

1550 Si vous pouvez remettre la copie à monsieur Verboczy, s'il vous plaît. Merci, c'est bien gentil. Ça ajoutera à nos lectures. Merci.

M. RAMI HABIB et M. SIMON COUSINEAU :

Merci, au revoir.

1555

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant monsieur Benoît Desjardins, il est là? Bonsoir. Alors comme vous n'étiez pas là à l'ouverture, une dizaine de minutes pour la présentation et ensuite un échange avec vous. Ça vous va?

1560

M. BENOÎT DESJARDINS :

Oui. Moi j'ai participé à plusieurs des séances qui ont eu lieu cet été, j'ai manqué la dernière sur la gouvernance. J'ai participé avec différents intervenants qui ont une implication beaucoup plus poussée. Il y a certaines idées, grandes majeures... une grande partie des idées émises, par exemple, par monsieur Roger Laroche ou par Julie Bélanger, j'ai travaillé avec eux à ces ateliers-là. Et souvent, bien ils communiquaient certains éléments que j'ai voulu émettre par écrit. Donc pour moi, il y avait beaucoup de choses qui étaient très intéressantes là-dessus.

1565

1570

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire un mémoire ou quoi que ce soit. C'est plutôt une lettre, une opinion. Je considère que le parc

1575

Jean-Drapeau, pour moi, toutes les différentes fonctions qui le présente ne sont pas incompatibles, mais évidemment ce qui m'intéressait davantage, c'est l'histoire historique, l'aspect historique du parc Jean-Drapeau. Donc c'est-à-dire ce qui a servi à